

L'ACDI a accueilli favorablement la présentation des différents projets et reconnu les priorités indiquées par le Premier Ministre du Sénégal. L'étude de ces projets sera poursuivie au sein de l'ACDI qui se propose d'envoyer dans les plus brefs délais une équipe d'experts au Sénégal chargée d'évaluer de façon plus précise les projets en cause en accordant la priorité aux secteurs hydro-agricole et des pêcheries.

M. Gérin-Lajoie a d'ailleurs annoncé la décision de principe du gouvernement canadien d'accorder un prêt à conditions faciles pour la réalisation d'un projet de conservation par le froid des denrées alimentaires périssables. L'étude de ce projet, connu sous le nom de "Chaîne du froid" avait été retenue en 1968 par la Mission Chevrier et a été réalisée par la société canadienne Cogetec. C'est cette société qui a recommandé aux deux gouvernements la rénovation des installations frigorifiques de Dakar, Rufisque, Kaolack et St-Louis, et la fourniture d'équipement frigorifiques pour l'entreposage de viandes, poissons et légumes. Il a été convenu d'envisager ultérieurement la possibilité d'une seconde étape dans la réalisation de ce programme.

Le Premier Ministre et le Président de l'ACDI ont convenu que la coopération technique entre les deux pays serait augmentée par l'envoi au Sénégal de deux conseillers techniques, l'un destiné au Secrétariat d'Etat du Plan et l'autre au Ministère de la Coopération.

Le Président de l'ACDI a fait part à la délégation sénégalaise de son désir de voir la coopération canadienne s'orienter davantage en fonction des besoins de collectivités régionales tout en tenant compte des objectifs des plans nationaux de développement. Le Premier Ministre du Sénégal s'est dit intéressé par cette orientation tout en insistant sur l'importance de mettre en oeuvre les éléments de base du plan national de développement.

Les autorités sénégalaises et canadiennes ont considéré cette visite d'autant plus fructueuse qu'elle a permis de cerner de nouvelles orientations à donner à la coopération entre les deux pays.